

Stage : Responsable Assurances Niveau 3

EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL

Public concerné

Ce stage est destiné aux personnes en charge de la négociation et du renouvellement des contrats d'assurances.

Prérequis

Avoir suivi le niveau 2 « Assurances Fondamentales de l'Entreprise » ou posséder des connaissances en assurance.

Objectifs et compétences visées

Permettre aux participants de :

- Examiner le cadre réglementaire, les principes généraux, les polices et leurs contenus des assurances :
 - De responsabilité civile
 - Dommages aux biens
 - Assurances construction
 - Assurances automobile
- Actualiser les connaissances et analyser les dernières clauses assurantielles.

Durée et tarif

2 jours, soit 14 heures.

1.450 € HT

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas, le petit déjeuner, et pauses café.

Intervenants

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Explication technique des clauses assurantielles.

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Quizz de début et de fin de formation.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Stage : Responsable Assurances Niveau 3

Programme

1. Assurances responsabilité civile

- Évolution de la jurisprudence en droit et en assurance R.C.
- Analyse des points juridico-techniques : définition du sinistre, garanties pollution et atteintes à l'environnement, garanties R.C. produits et R.C. professionnelle, garantie frais de retrait, garantie R.C. mandataires sociaux.
- Aspects quantitatifs : tarification, montants de garantie, franchises.

2. Assurances automobile

- Évolution de la jurisprudence Badinter, changements juridiques (régime des épaves, accident de trajet et recours de la sécurité sociale, ...).
- Garanties, statistiques sinistres, tarifications classiques, avec gestion de franchises.

3. Assurance multirisques et tous les risques sauf des locaux et des biens

- Évolution de la jurisprudence, changements juridiques (nouvelles conventions APSAD, ...).
- Aspects techniques : assurance tout sauf et les exclusions, garantie incendie et risques annexes, garantie bris de machines et informatique, garantie vol, garantie pertes d'exploitation, ...

4. Autres assurances fondamentales

- Assurances construction : dommages ouvrage, tous risques chantier, R.C. décennale, ...
- Autres assurances d'entreprise : homme-clef, expositions, ...

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com